



A.D ENVIRONNEMENT

RAPPORT D'ÉTUDE

IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES

24 Rue Auguste Chabrières

75015 Paris

Version juillet 2022

DOSSIER CAS PAR CAS – Annexe au CERFA n°14734-03

Projet de reconstruction d'un Intermarché et de l'agrandissement
d'un Bricomarché sur la commune de BOURBON LANCY (71)

SOMMAIRE

I.	PREAMBULE	4
1.1	INTITULÉ DU PROJET.....	4
1.2	IDENTIFICATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE	4
1.3	CONTEXTE REGLEMENTAIRE	4
II.	CARACTERISTIQUES GÉNÉRALES DU PROJET.....	5
2.1	DESCRIPTION DU SITE	5
2.2	NATURE ET OBJECTIFS DU PROJET	8
III.	ETAT ACTUEL DU L'ENVIRONNEMENT	9
3.1	RESSOURCES.....	9
3.1.1.	CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	9
3.1.2	TOPOGRAPHIE ET GELOGIE	9
3.1.3	RESSOURCES EN EAUX.....	11
	 Eaux superficielles.....	11
	 Eaux souterraines	12
	 Alimentation et utilisation de l'eau du site.....	12
3.2	MILIEUX NATURELS.....	13
3.2.1	NATURA 2000	13
3.2.2	ZNIEFF.....	13
3.2.3	ARRÊTÉ DE PROTECTION DES BIOTOPES	14
3.2.4	ZONES HUMIDES.....	14
3.3	RISQUES	14
3.3.1.	RISQUES INDUSTRIELS ET TECHNOLOGIQUES.....	14
	 Données BASIAS – BASOL	14
	 Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	15
	 Plan de prévention des risques technologiques.....	15
3.3.2.	RISQUES NATURELS.....	15
	 Plan de prévention des risques naturels (PPRN)	15
	 Retrait et gonflement des argiles	16
	 Risques miniers	16
	 Risque sismique.....	16

3.3.1	RISQUES SANITAIRES	16
3.4	PATRIMOINE / CADRE DE VIE / POPULATION	16
IV.	NUISANCES.....	17
4.1	TRAFICS.....	17
4.2	EMISSIONS SONORES.....	17
4.3	LIEES AUX ODEURS.....	18
4.4	VIBRATIONS.....	18
4.5	EMISSIONS LUMINEUSES	18
4.6	REJETS ATMOSPHERIQUES.....	18
4.7	REJETS LIQUIDES	18
4.8	DÉCHETS.....	18
4.9	MODIFICATION DES USAGES DU SOL	18
V.	MESURES ET CARACTÉRISTIQUES DU PROJET DESTINÉ À ÉVITER OU RÉDUIRE LES EFFETS NÉGATIFS NOTABLES	19
5.1	MESURES DE REDUCTION	19
5.1.1	CHARTRE DE CHANTIER	19
5.1.2	EAUX PLUVIALES.....	19
5.1.3	EAUX USEES.....	20
5.2	MESURES DE COMPENSATION.....	20
5.2.1	ENERGIE.....	20
5.2.2	TRANSPORT ET MOBILITE	21
VI.	AUTO-ÉVALUATION.....	22

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation du site sur fond cartographique de l'IGN 1/25 000ème	5
Figure 2. Extrait du cadastre	6
Figure 3. Localisation du site d'étude dans son environnement proche en vue aérienne.....	7
Figure 4. Zonage réglementaire du P.L.U de BOURBON-LANCY	7
Figure 5 : Aménagement du site.....	8
Figure 6. Profil altimétrique sur le site d'étude.....	9
Figure 7 : Extrait de la carte géologique de BOURBON-LANCY (n°576).....	10
Figure 8 : Coupe lithologique obtenue par l'étude géotechnique	10
Figure 9. Contexte hydrologique à proximité de la zone d'étude.....	11
Figure 10. État des eaux superficielles	12
Figure 11 : Localisation des zones NATURA 2000 et des ZNIEFF	14
Figure 12. Localisation des ICPE à BOURBON-LANCY.....	15
Figure 13. Voie d'accès sur le site	17
Figure 14 : Identification des zones de gestion eaux pluviales.....	20

I. PREAMBULE

1.1 INTITULÉ DU PROJET

Le projet concerne la reconstruction d'un Intermarché et l'agrandissement d'un Bricomarché sur la commune de BOURBON LANCY (71).

1.2 IDENTIFICATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Personne morale : L'IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES

Numéro de SIRET : 33405564700575

1.3 CONTEXTE REGLEMENTAIRE

En amont du projet de déplacement/reconstruction du bâtiment d'Intermarché et d'agrandissement de Bricomarché sur la commune de BOURBON LANCY (71), le Maître d'Ouvrage souhaite réaliser un état des lieux environnemental du site afin de mieux maîtriser les enjeux associés.

Selon ses caractéristiques, le site visé est soumis à une procédure cas par cas au titre de la nomenclature annexée à l'article R122-2 du Code de l'Environnement pour les rubriques :

- Rubrique 39 « Travaux, constructions et opérations d'aménagement » ;
- Rubrique 41 « Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus ».

Afin de répondre à la demande de l'autorité environnementale et d'anticiper les éventuels enjeux environnementaux inhérents à ce projet, A.D Environnement a été sollicité pour réaliser un état des lieux environnemental global et le dossier d'examen au cas par cas.

La présente étude confronte les caractéristiques du projet avec les exigences réglementaires et la vulnérabilité environnementale des milieux susceptibles d'être impactés.

Ce rapport complète le CERFA n°14734-03 sur les éléments suivants :

- Caractéristiques du site et du projet d'aménagement ;
- Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée ;
- Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine.

II. CARACTERISTIQUES GÉNÉRALES DU PROJET

2.1 DESCRIPTION DU SITE

Sources : Géoportail, Cadastre.gouv.fr, Géoportail de l'urbanisme

Le projet est localisé à l'adresse suivante : 6 Route de Digoin, 71140 Bourbon-Lancy. Dans le département de la Saône-et-Loire en région Bourgogne-Franche-Comté. La commune comptabilise 5 054 habitants et fait partie de la Communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme.

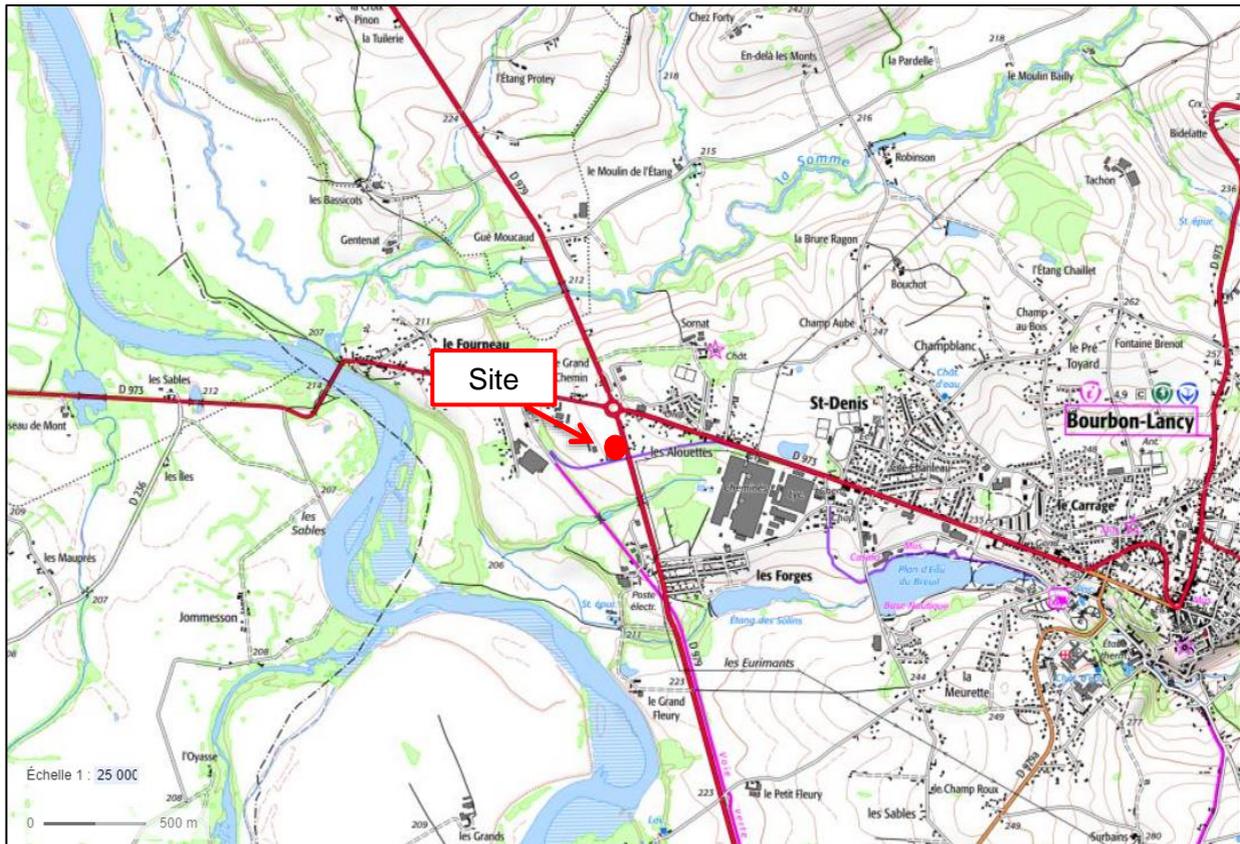


Figure 1. Localisation du site sur fond cartographique de l'IGN 1/25 000ème

Il se localise sur les parcelles suivantes :

Commune	n° de parcelle	Superficie
BOURBON-LANCY	AK36	6 994 m ²
	AK37	4 563 m ²
	AK38	770 m ²
	AK39	3 977 m ²
	AK40	1 790 m ²
	AK41	3 505 m ²
	AK76	1 999 m ²
	TOTAL	23 665 m ²

La superficie totale du projet est de 23 665 m². La figure ci-dessous reprend ses contours cadastraux.

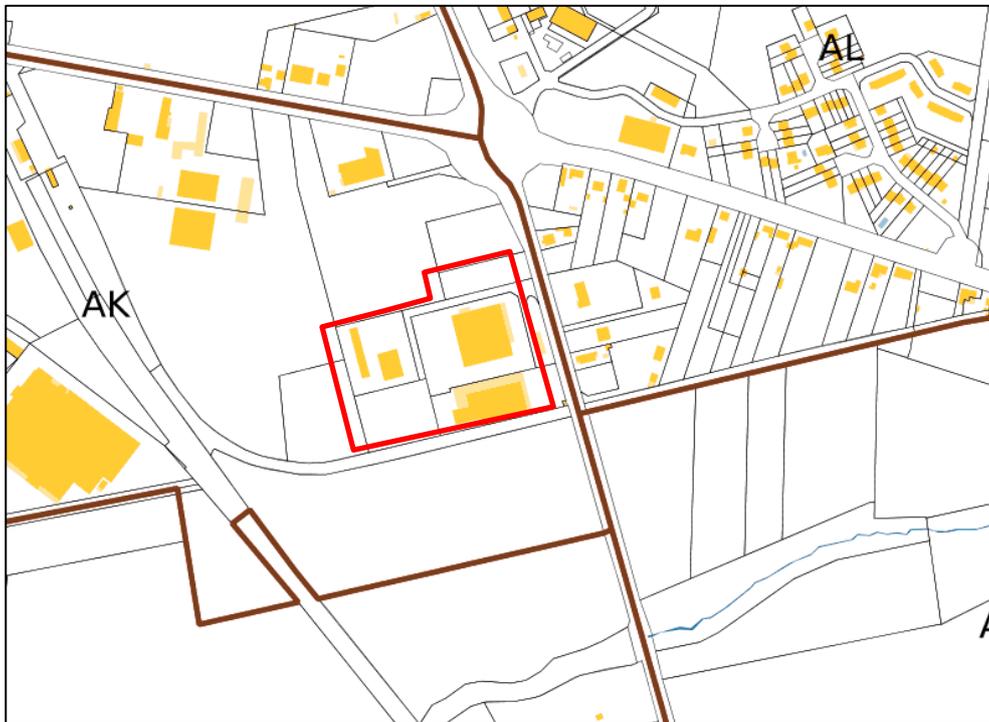


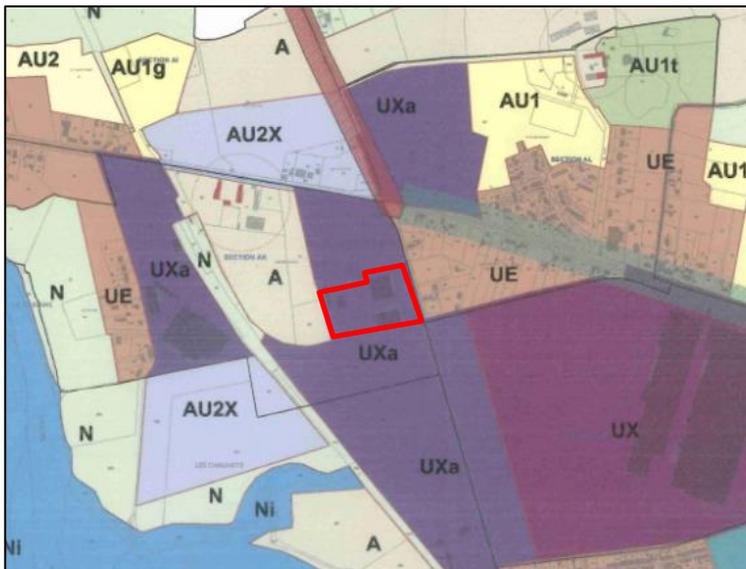
Figure 2. Extrait du cadastre

L'environnement aux alentours du projet est composé :

- Au Nord par le magasin Aldi et un terrain agricole ;
- À l'Est par la route départementale 979 puis par des habitations ;
- Au Sud et à l'Ouest par des terrains agricoles.



Figure 3. Localisation du site d'étude dans son environnement proche en vue aérienne



Après consultation du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U), les parcelles du projet sont identifiées en zone « UXa » correspondant à une zone réservée à l'implantation d'activités.

Figure 4. Zonage réglementaire du P.L.U de BOURBON-LANCY

2.2 NATURE ET OBJECTIFS DU PROJET

Le projet consiste en la construction d'un nouveau magasin Intermarché à l'ouest de l'existant, de l'extension du magasin Bricomarché sur ses façades Est et Ouest, et le déplacement de la station-service existante.

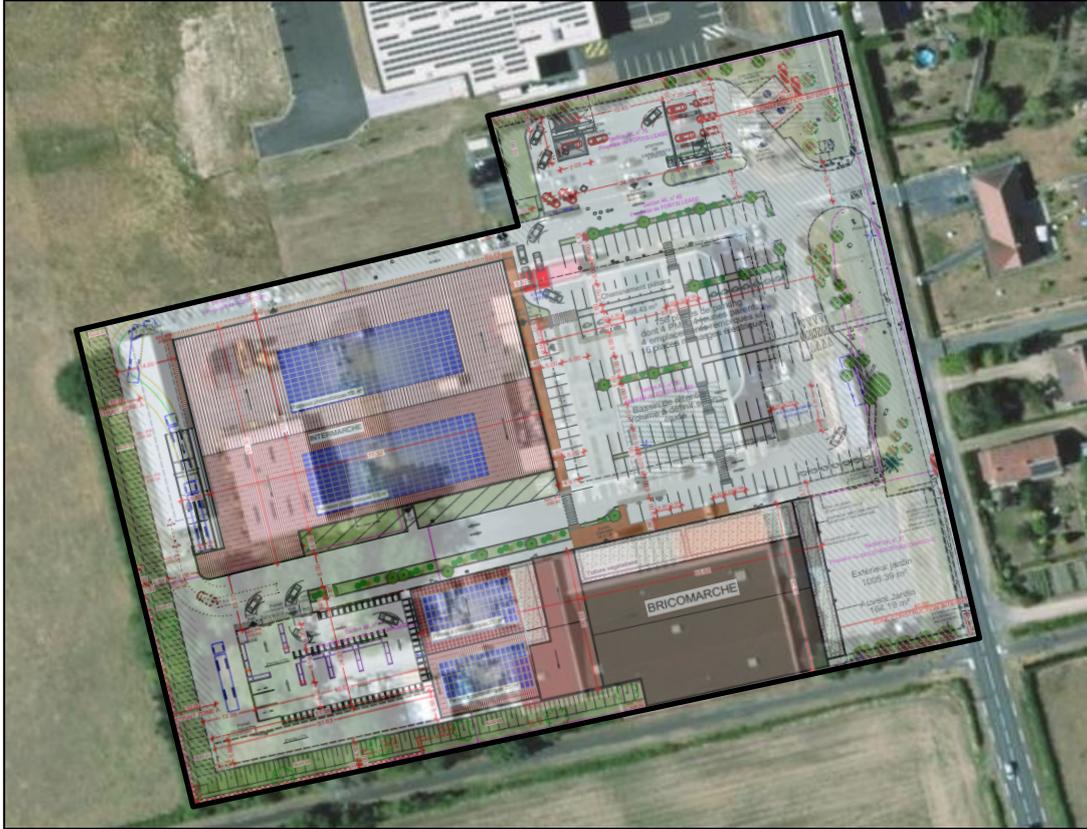


Figure 5 : Aménagement du site

Le projet consiste aux aménagements suivants sur les parcelles précitées :

- Un bâtiment Intermarché de 4 142 m² ;
- Un agrandissement du bâtiment Bricomarché donnant une surface totale de 3 421 m² ;
- Une aire de stationnement de 158 places sur 1 994 m².

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des types de surfaces actuelle et après-projet :

Types de surface	Etat actuel	Etat projeté
	Surface (m ²)	Surface (m ²)
Toitures	5 878	7 685
Toiture végétalisé	0	450
Enrobés	12 449	8 678
Voirie surfaces perméables	0	900
Place parking semi-perméables	0	1 994
Espaces verts	5 318	4 408
Total surfaces	23 665 m²	23 665 m²

III. ETAT ACTUEL DU L'ENVIRONNEMENT

3.1 RESSOURCES

3.1.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

La commune de BOURBON-LANCY n'est pas située en zone de montagne ou en zone littorale.

Elle ne recense aucun parc et/ou réserve naturelle.

La commune n'est pas concernée par un Plan de prévention des bruits.

3.1.2 TOPOGRAPHIE ET GELOGIE

Sources : Banque de données du Sous-Sol, Rapport Sol Etude

Le site est positionné à environ 230 m NGF d'altitude et présente une pente de 3 % orienté du Nord-Est vers le Sud-Ouest.



Figure 6. Profil altimétrique sur le site d'étude

La zone d'étude est sur la couche géologique g3A correspondant à la formation « Argiles vertes, localement sableuses (Oligo-miocène) ».

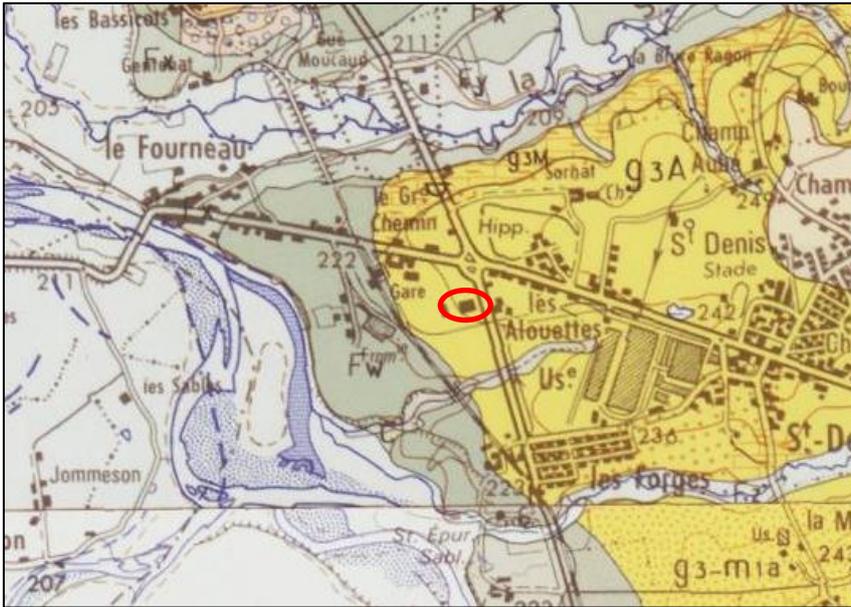


Figure 7 : Extrait de la carte géologique de BOURBON-LANCY (n°576)

A l'échelle plus fine, une étude de sol a été réalisée sur le site par la société Sol Etude en février 2022.

Des sondages ont été réalisés lors de l'étude géotechnique et ont mis en évidence les lithologies suivantes au droit du site :

La coupe lithologique du site peut être synthétisée de la manière suivante pour l'Intermarché :

Nature du sol	Profondeur de la couche sous le dallage	Coefficient α	Module pressiométrique (en MPa)	Module de Young (en MPa)
Couche de forme	0,00 m à 0,50 m	0,33	16,50	50
Remblais	0,50 m à 1,50 m	0,50	5	10
Argiles sableuses	1,50 m à 6,00 m	0,50	15	30

La coupe lithologique du site peut être synthétisée de la manière suivante pour le Bricomarché :

Nature du sol	Profondeur de la couche sous le dallage	Coefficient α	Module pressiométrique (en MPa)	Module de Young (en MPa)
Couche de forme	0,00 m à 0,50 m	0,33	16,50	50
Remblais	0,50 m à 3,00 m	0,50	3	6
Argiles sableuses	1,50 m à 6,00 m	0,50	15	30

Figure 8 : Coupe lithologique obtenue par l'étude géotechnique

La perméabilité obtenue, dans la formation sablo-argileuse réalisée entre -1,50 m et -2,50 m de profondeur en de :

$$K = 2,50 \cdot 10^{-6} \text{ m.s}^{-1}$$

3.1.3 RESSOURCES EN EAUX

Sources : Eau France, Banque de données du Sous-Sol, Géoportail, qualité-rivière

▪ Eaux superficielles

Aucun cours d'eau ne s'écoule dans un rayon de 100 m autour du site.

Les cours d'eau à proximité du site d'étude sont :

- « La Somme » à environ 700 m au Nord du site ;
- « La Loire » à 900 m à l'Ouest du site.

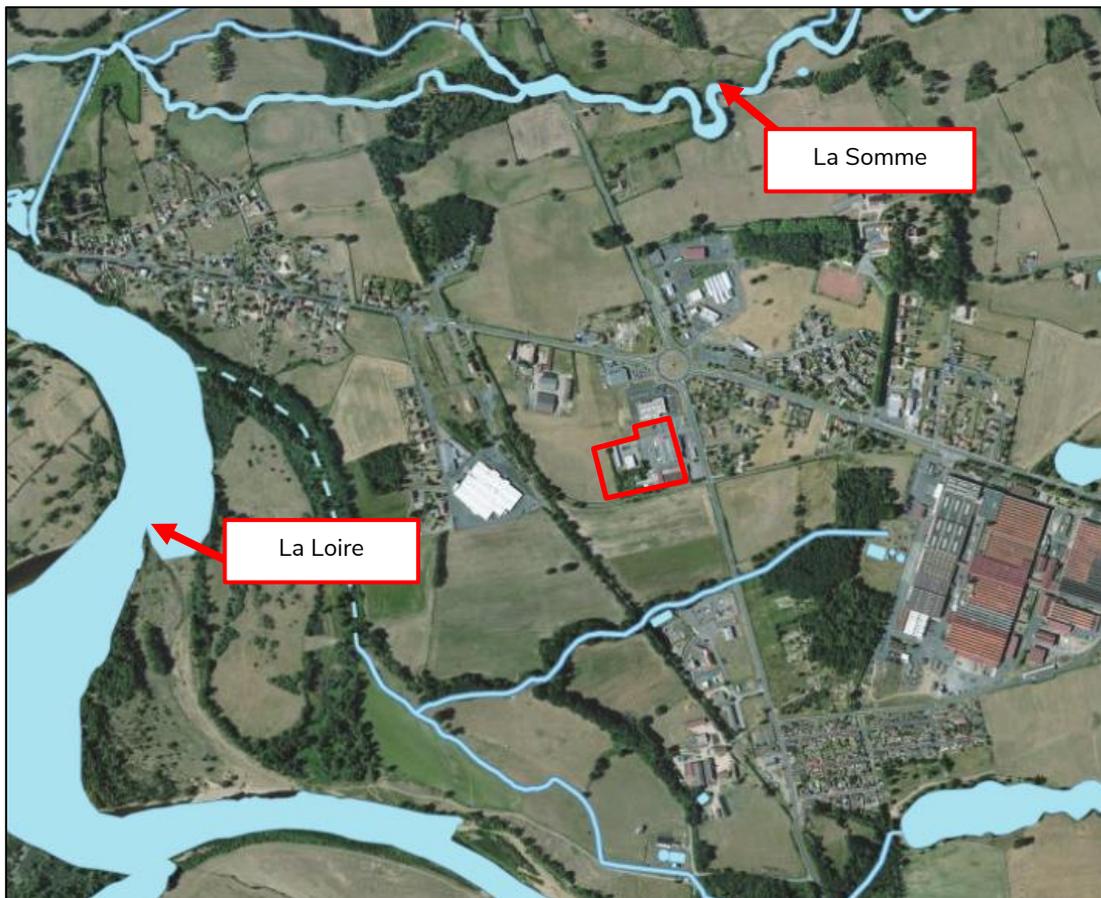


Figure 9. Contexte hydrologique à proximité de la zone d'étude

La qualité des eaux a été analysé :

- Station de mesure de la qualité de « la Loire » se trouve à environ 1,2 km à l'Ouest ;
- Station de mesure de la qualité de « la Somme » se trouve à environ 7 km au Nord/Est.

Le détail de la qualité des eaux en 2020 se trouve dans les tableaux ci-dessous.

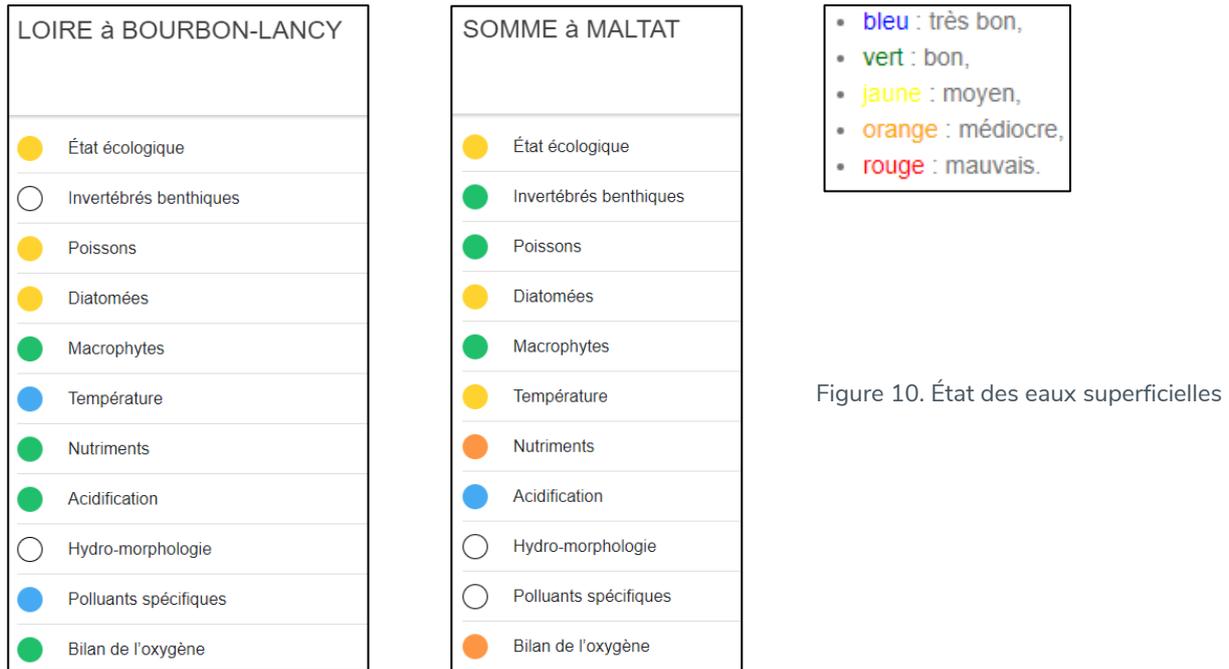


Figure 10. État des eaux superficielles

▪ Eaux souterraines

Le site d'étude est localisé au niveau de la masse d'eau souterraine « Sables, argiles et calcaires du bassin tertiaire de la Plaine de la Limagne libre (FRGG051) ». L'état chimique de la masse d'eau est qualifié de bon en 2018.

La consultation des services de l'Agence Régionale de Santé indique que le site n'est pas inscrit dans un périmètre de protection de captage.

Neuf points d'eau sont recensés dans un rayon de 1 km autour du site.

Référence	Nature/usage	Profondeur	Niveau d'eau mesuré par rapport au sol	Localisation par rapport au site
BSS001MYBK	Puits	9,05 m	6,3 m (en 1975)	200 m au Nord
BSS001MYBF	Puits	4,2 m	3 m (en 1975)	500 m à l'Ouest
BSS001MYBG	Puits	3,3 m	0,9 m (en 1975)	550 m au Nord
BSS001MYBB	Puits	7,93 m	6,9 m (en 1975)	600 m au Sud
BSS001MYCS	Puits	-	-	700 m au Nord/Est
BSS001NYKG	Forage	9,4 m	2,4 (en 1960)	850 m au Sud
BSS001MYBD	Puits	11,45 m	9,5 m (en 1975)	900 m au Nord/Est
BSS001NYKH	Forage	8,8 m	3 m (en 1962)	900 m au Sud/Ouest
BSS001MYBH	Puits	5,83 m	2,2 m (en 1975)	950 m au Nord

D'après ces données, le niveau d'eau autour du site est à moins de 10 m de profondeur.

▪ Alimentation et utilisation de l'eau du site

L'alimentation en eau du site sera assurée par le réseau de distribution public.

Les principaux usages de l'eau seront :

- Sanitaire ;
- Arrosage ;
- Incendie ;
- Nettoyage.

3.2 MILIEUX NATURELS

Sources : Géoportail, Cartographie Carmen

3.2.1 NATURA 2000

Aucune zone NATURA 2000 ne se trouve au droit du site mais il se trouve à proximité de deux NATURA 2000.

Type	Nom	Identifiant	Distance du site
Directive Oiseaux	Vallée de la Loire de Iguerande à Decize	FR2612002	400 m à l'Ouest
Directive Habitats	Val de Loire bocager	FR2601017	600 m à l'Ouest

3.2.2 ZNIEFF

Le site se trouve au droit d'une ZNIEFF et à proximité de cinq autres.

Type	Nom	Identifiant	Distance du site
Type II	Val de Loire de Digoin à Saint-Hilaire-Fontaine	260014817	0 m
Type I	La Loire de Lesme à Saint-Hilaire-Fontaine	260014373	500 m à l'Ouest
Type II	Val de Loire	830007451	900 m à l'Ouest
Type I	Rive de Loire Garnat sur Engievre-Ganay-sur-Loire moyen	830005439	900 à l'Ouest
Type II	Bas Morvan Sud-Ouest	260014856	1000 m au Nord
Type I	Etang de Garnot et bois de serre	260014859	1800 m au Nord

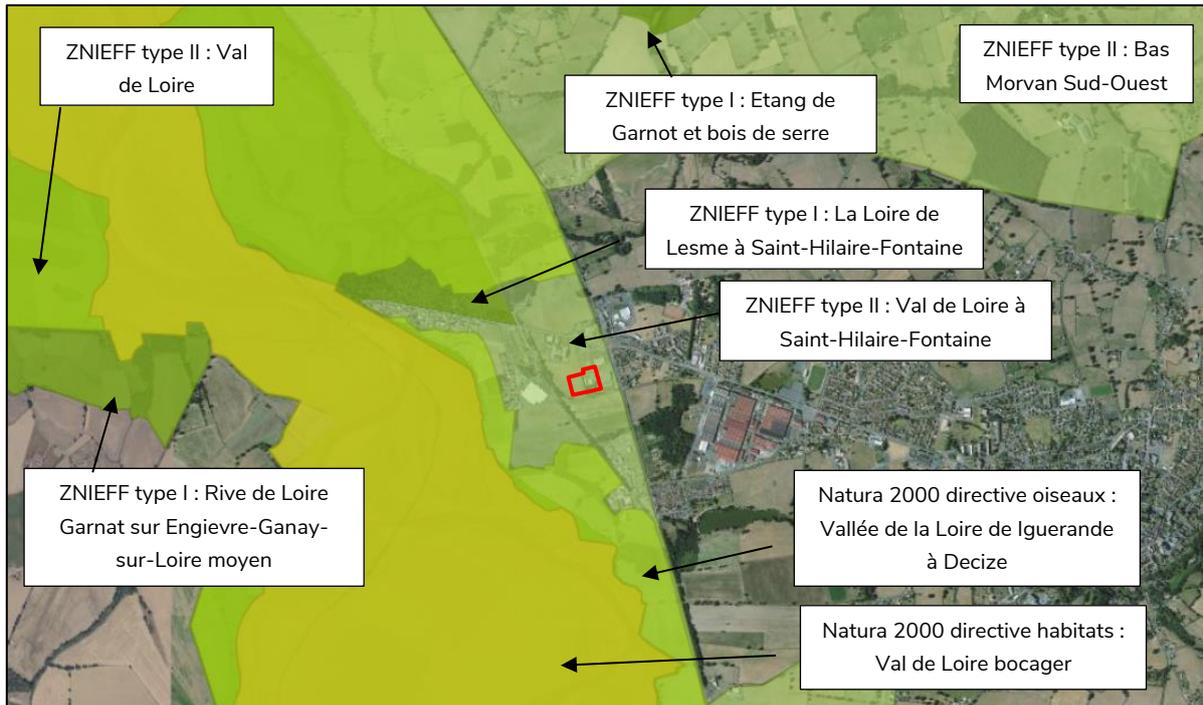


Figure 11 : Localisation des zones NATURA 2000 et des ZNIEFF

La présence de ZNIEFF n'a pas de portée réglementaire directe mais indique la richesse et la qualité des milieux naturels et le projet consiste à un réaménagement d'une zone déjà urbanisée et imperméabilisée.

Le projet n'aura pas d'incidence sur la ZNIEFF.

3.2.3 ARRÊTÉ DE PROTECTION DES BIOTOPES

Le site n'est pas localisé au droit ou à proximité d'un arrêté de protection de biotope.

3.2.4 ZONES HUMIDES

Aucune zone humide n'est recensée dans les bases de données au droit et à proximité du site.

3.3 RISQUES

3.3.1. RISQUES INDUSTRIELS ET TECHNOLOGIQUES

Sources : Banque de données du Sous-Sol, Géorisques

- Données BASIAS – BASOL

BASOL :

Aucun BASOL n'est localisé sur site ou en limite de site.

BASIAS :

Le site est localisé au droit d'un site BASIAS :

Identifiant	Raison Sociale	Activités	Localisation
BOU7100597	Intermarché	Station-service	0 m

- Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Il existe quatre ICPE sur la commune de BOURBON-LANCY.

Nom de l'établissement	Régime en vigueur	SEVESO	Localisation
Déchèterie Co de Co entre Arroux Loire et Somme	Enregistrement	Non	300 m au Sud
FPT Powertrain Technologies France SA	Autorisation	Non	750 m à l'Est
EDF GDF (A l'arrêt)	Autorisation	Non	2500 m à l'Est
Déchèterie de la Co de Co entre Arroux Somme et Loire (A l'arrêt)	Autorisation	Non	2700 m à l'Est



Figure 12. Localisation des ICPE à BOURBON-LANCY

- Plan de prévention des risques technologiques

La commune de BOURBON-LANCY n'est pas concernée par un plan de prévention des risques technologiques.

3.3.2. RISQUES NATURELS

Sources : Géorisques, Renseignement Minier du BRGM

- Plan de prévention des risques naturels (PPRN)

La commune de BOURBON-LANCY est concernée par un PPR inondation (71DDT19970002) approuvé le 20/07/2001. Le site n'est pas inscrit dans le zonage réglementaire.

- Retrait et gonflement des argiles

La commune de BOURBON-LANCY se situe en zone d'exposition moyen concernant les risques liés au retrait gonflement des argiles. Cependant, la commune n'est pas concernée par un Plan de prévention des risques liés au retrait gonflement des argiles.

- Risques miniers

La commune de BOURBON-LANCY n'est pas concernée par l'aléa miniers mouvements de terrain (effondrement et tassement).

- Risque sismique

La commune se situe en zone de sismicité 2 (aléa faible).

3.3.1 RISQUES SANITAIRES

La commune est classée en catégorie 3 pour le radon.

Il n'existe pas d'arrêté préfectoral concernant les mûres et les termites dans le département de la Saône-et-Loire

Le projet n'est donc pas concerné par l'ensemble des risques naturels, technologiques et sanitaires.

3.4 PATRIMOINE / CADRE DE VIE / POPULATION

Source : Base Mérimée

Le site n'est pas localisé au droit de monuments classés ou inscrits, ni dans un périmètre de protection.

Le projet ne porte pas atteinte au patrimoine culturel, architectural ou paysager.

IV. NUISANCES

4.1 TRAFICS

Le site est déjà en exploitation, le trafic routier vers ce site est déjà présent.

Le réaménagement du site va modifier le trafic par la circulation d'engins de chantier en phase travaux et en phase d'exploitation le trafic sera similaire.



Figure 13. Voie d'accès sur le site

Le site n'aura donc pas d'impact significatif sur l'augmentation du trafic

4.2 EMISSIONS SONORES

Durant la phase de chantier le niveau sonore sera augmenté dû aux trafics d'engins, à la démolition de l'Intermarché et à la construction et agrandissement des nouveaux établissements.

Cependant, le site est actuellement en exploitation, le projet n'augmentera donc pas le niveau sonore. Les émissions sonores seront liées aux véhicules de la clientèle et du personnel, aux livraisons et à la collecte des déchets, comme à l'actuelle.

Il n'aura donc pas d'impact significatif en termes de nuisances sonores.

4.3 LIEES AUX ODEURS

Le projet n'impliquera aucune nuisance olfactive que ce soit durant la phase travaux et la phase d'exploitation.

4.4 VIBRATIONS

Le projet pourra engendrer temporairement des vibrations durant la phase de travaux uniquement.

4.5 EMISSIONS LUMINEUSES

Le site est déjà en exploitation donc le projet n'engendrera pas d'avantage de pollution lumineuse susceptible d'impacter le paysage ou la faune nocturne.

4.6 REJETS ATMOSPHERIQUES

Le projet engendrera des rejets dans l'air liés aux engins de chantier pendant les travaux, puis aux véhicules des clients, personnels, livraisons et collecte des déchets pendant la phase d'exploitation.

4.7 REJETS LIQUIDES

Le site rejettera des effluents **d'eaux usées** liées à des usages domestiques (sanitaires, arrosage, lavage des sols) : elles seront évacuées dans système d'assainissement non collectif.

Le site est susceptible d'engendrer des ruissellements d'**eaux pluviales**. Cependant il n'y aura pas plus d'eaux pluviales rejetées qu'à l'actuel. Une gestion des eaux pluviales est, tout de même, instaurée dans l'objectif d'améliorer l'existant.

4.8 DÉCHETS

Durant la phase travaux, les déchets seront des déblais et des matériaux issus de la déconstruction du bâtiment Intermarché. La Charte Chantier Propre prévoit une zone destinée au tri et au stockage provisoire des matériaux.

Durant la phase d'exploitation, les déchets seront liés à l'activité des magasins Intermarché et Bricomarché. Les déchets produits seront non dangereux de type : DIB, cartons, plastiques, fermentescibles. Leur collecte sera gérée par des prestataires agréés et éliminés dans des filières appropriées.

4.9 MODIFICATION DES USAGES DU SOL

Les aménagements se feront sur un terrain qui est déjà imperméabilisé donc le projet ne modifiera donc pas l'occupation des sols.

V. MESURES ET CARACTÉRISTIQUES DU PROJET DESTINÉ À ÉVITER OU RÉDUIRE LES EFFETS NÉGATIFS NOTABLES

5.1 MESURES DE REDUCTION

5.1.1 CHARTE DE CHANTIER

Une Charte de Chantier Propre sera mise en place. Celle-ci devra prévoir des mesures de réduction de l'impact du projet sur son environnement.

Durant la phase travaux, elle servira notamment à encadrer les opérations bruyantes et de limiter les émissions polluantes (trafic lié aux engins de chantiers, à la livraison des matériaux).

5.1.2 EAUX PLUVIALES

Compte-tenu de la pente orientée du Nord-Est vers le Sud-Ouest avec :

- A l'Est : la route départementale 979 ;
- Au Nord : une surface commerciale.

Ces éléments du terrain constituent la limite naturelle des écoulements : le bassin versant intercepté du projet correspond donc à la surface totale des parcelles du projet, soit **23 665 m²**.

Le projet prévoit d'améliorer la gestion des eaux pluviales par :

- La diminution de surfaces imperméables ;
- La mise en place d'ouvrages de gestion eaux pluviales.

La surface active sera réduite. Les coefficients de ruissellement des surfaces du projet sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Type de surface	Etat initial			Etat projet		
	CR	Surface (m ²)	Surface active (m ²)	CR	Surface (m ²)	Surface active (m ²)
Enrobés	0,9	12 449	12 449	0,9	8 678	7 810
Toitures	0,9	5 878	5 290	0,9	7 685	6 917
Toitures végétalisés	0,7	0	0	0,7	450	315
Voirie perméable	0,5	0	0	0,5	900	450
Parking perméable	0,5	0	0	0,5	1 994	997
Espaces verts	0,15	5 318	957	0,15	4 408	661
Total	0,79	23 665	18 696	0,72	23 665	17 150

Actuellement, les eaux pluviales sont raccordées à un fossé départemental longeant le site à l'Est le long de la RD979.

La gestion des eaux pluviales sera divisée en 3 zones :

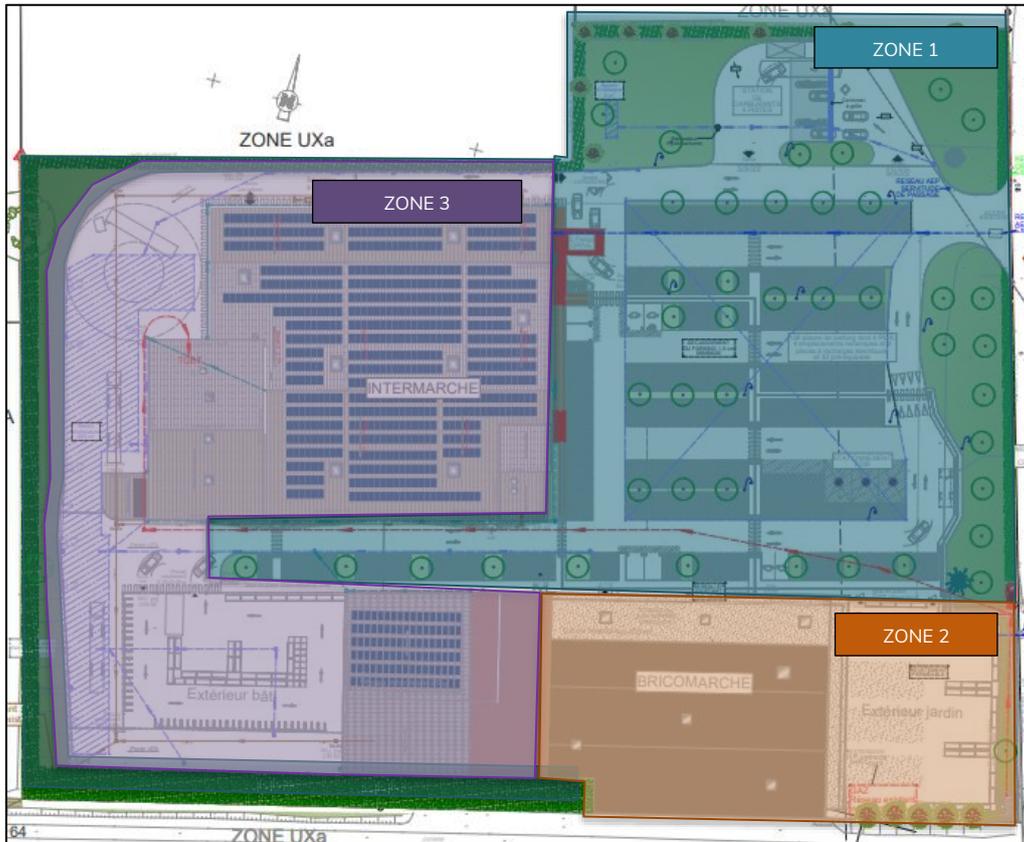


Figure 14 : Identification des zones de gestion eaux pluviales

ZONE 1 : parking + espaces verts :

ZONE 2 : Bricomarché existant

ZONE 3 : nouveau bâtiment Intermarché + extension Bricomarché + voirie arrière des bâtiments

Les ouvrages mis en place sont les suivants :

Zone 1 : Décaissement parking sur 1,5 cm et infiltration par les espaces verts et les matériaux perméables du parking + bassin d'infiltration de 6 m³.

Zone 2 : Rejet des eaux pluviales dans le fossé départemental, comme à l'actuel.

Zone 3 : Bassin d'infiltration sous voirie d'un volume utile de 495 m³.

5.1.3 EAUX USEES

Le réseau d'assainissement sera entièrement construit. Un prétraitement sera installé sur le réseau de type bac à graisses. Un assainissement non collectif sera redimensionné.

5.2 MESURES DE COMPENSATION

5.2.1 ENERGIE

Des panneaux photovoltaïques seront installés en toiture :

- 1 200 m² sur le nouveau bâtiment Intermarché ;
- 285 m² sur l'extension du bâtiment Bricomarché.

Une partie de la toiture du bâtiment Bricomarché sera végétalisée (450 m²).

5.2.2 TRANSPORT ET MOBILITE

Afin de garantir **l'accès à tout type de véhicule**, le parking sera équipé de :

- 4 places à mobilité réduite ;
- 4 emplacements remorques ;
- 8 places de recharge pour voiture électrique, et 32 places pré-équipées ;
- Stationnement vélos pour promouvoir les modes doux.

VI. AUTO-ÉVALUATION

En amont du Projet de déplacement/reconstruction De l'Intermarché et de l'agrandissement du Bricomarché sur la commune de BOURBON-LANCY (71), le Maître d'Ouvrage souhaite réaliser un état des lieux environnemental du site afin de mieux maîtriser les enjeux associés.

Selon ses caractéristiques, le site visé est soumis à une procédure cas par cas au titre de la nomenclature annexée à l'article R122-2 du Code de l'Environnement pour la rubrique 41 « Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus ».

Au vu des différents éléments de l'étude :

- Le projet se situe sur une zone déjà imperméabilisée ;
- Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques ou naturels ;
- Le projet ne se situe pas dans une zone naturelle remarquable ;
- Le projet ne se situe pas dans un périmètre de protection de captage ;
- Le projet n'engendrera pas d'enjeux majeurs en termes d'environnement ;
- Le projet engendrera peu d'impacts/nuisances supplémentaires,
- Des mesures de réduction et de compensation sont d'ores et déjà prévues pour limiter les impacts du projet sur l'environnement.

Au vu des éléments ci-dessus nous ne pensons pas qu'une évaluation environnementale soit nécessaire.

ANNEXES

ANNEXE 1 - Photographies historiques

1946



1960



1974



1977



1985



1992



2007



2013



ANNEXE 2 – Photographies de la zone d'implantation



Environnement proche du site : Echelle 1/5 000



Environnement lointain du site : Echelle 1/25 000

ANNEXE 3 – Plan de masse

